



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 4 mai 2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 1 procurations – 12 votants

### Administration Générale - Finance

#### **277/2022 Rapport d'activité et comptes 2022 de l'Office du Tourisme du Val d'Argent Tellure**

Selon l'article R. 133-13 du code du tourisme, « le directeur de l'office de tourisme fait chaque année un rapport sur l'activité de l'office qui est soumis au comité de direction par le président, puis à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. »

En application de ces dispositions, Xavier RUSTENHOLZ, le directeur de l'Office de Tourisme présente le rapport d'activité de l'Office du Tourisme et de Tellure (annexe 1 et 2).

Conformément à l'article L.133-3 du Code du Tourisme et aux statuts de l'Office de Tourisme qui indique que les comptes de l'office, délibérés par le comité de direction, sont soumis à l'approbation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Gaëlle SKOCIBUSIC, présidente de l'OTVA, présente le compte administratif (annexe 3) qui a été validé par le Conseil d'Administration de l'OT le 27 février 2023 et notamment les chiffres clefs ci-dessous :

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>Section Exploitation</b>	année 2022	798 681,56 €	741 204,69 €	- 57 476,87 €
	avec report N-1	798 681,56 €	1 002 513,96 €	203 832,40 €
<b>Section d'investissement</b>	année 2022	6 329,67 €	14 069,49 €	7 739,82 €
	avec report N-1	6 329,67 €	39 782,08 €	33 452,41 €
	<b>TOTAL</b>	<b>805 011,23 €</b>	<b>1 042 296,04 €</b>	<b>237 284,81 €</b>

Gaëlle SKOCIBUSIC, présente également le budget 2023 et notamment les chiffres clefs:

	OFFICE	TELLURE	TOTAL OTSI
Exploitation Dépenses	363 242,40 €	590 000,00 €	953 242,40 €
Exploitation Recettes	363 242,40 €	590 000,00 €	953 242,40 €
Investissement Dépenses	4 129,28 €	70 033,63 €	74 162,91 €
Investissement Recettes	38 385,91 €	35 777,00 €	74 162,91 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 027 405,31 €</b>

A noter que la subvention prévue de la CCVA pour l'année 2023 est de 83 110 €, celle-ci a été votée lors du dernier Conseil Communautaire.

**Le Conseil de Communauté**

Après avoir pris connaissance des documents présentés en annexe,

**PREND ACTE** du rapport d'activité 2022 joint à la présente délibération

**APPROUVE** le compte administratif 2022 proposé et arrêté par l'Office de Tourisme du Val d'Argent et le budget primitif 2023.

**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

Thomas GOTTELMANN



Le Président,

Jean-Marc BURRUS